

Mise en ligne : 12 décembre 2015.
Dernière modification : 24 décembre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

ÉTS QUILLERY, Saint-Maur Bâtiments et travaux publics

1863 : création.
1920 (décembre) : S.A.

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 janvier 1921)

Établissements Quillery (Ciment, béton armé). — Capital 1 million de francs divisé en 10.000 actions de 100 fr. dont 2.500 d'apport attribuées à M. Quillery. Siège social à Paris, 24, rue de Liège. Conseil d'administration : MM. Decazes, de Lesseps, Develle, Dupré et Quillery. Statuts déposés chez M^e Démanche, à Paris. — *Loi*, 15 janvier 1921.

Annuaire industriel, 1925 :

QUILLERY, 24, r. Vergniaud, Paris, 13^e. T. Gob. 31-24.

Entreprise générale de béton armé. Quais, appontements, ponts et viaducs, cuves et gazomètres. Constructions industrielles. (13-45680).

Établissements Quillery

(*La Journée industrielle*, 20 février 1929)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 28 février en vue d'autoriser le conseil à porter le capital, en une ou plusieurs fois, de 6 à 12 millions.

Études et enquêtes

LA SÉCURITÉ DANS LES CONSTRUCTIONS EN BÉTON

par M. L.

(*Le Temps*, 22 avril 1929)

III

Pour connaître l'opinion de tous les présidents de groupements corporatifs susceptibles de parler du béton armé en toute connaissance de cause, il nous restait à entendre M. Quillery, dont la pensée importe d'autant plus que la chambre syndicale qu'il préside avec distinction est celle des entrepreneurs de maçonnerie, béton et ciment armé. Les nombreux adhérents de ce groupement emploient indifféremment toutes espèces de matériaux et ses dirigeants, s'ils ont à se prononcer sur la valeur du ciment armé, ne peuvent par conséquent le faire qu'en se plaçant à un point de vue strictement objectif.

Nous avons donc eu avec M. Quillery une longue conversation. Hâtons-nous de dire qu'elle confirme l'unanimité du sentiment des professionnels du bâtiment et des

travaux publics à l'égard du béton armé, auquel nous n'avons trouvé, dans les milieux compétents, que de convaincus défenseurs.

« Maintenant que s'est suffisamment calmée l'émotion soulevée par les derniers accidents de béton armé, nous dit M. Quillery, il est permis d'en tirer quelques enseignements.

» Tout d'abord, il est un fait remarquable, c'est qu'il ne s'est pas mis en œuvre un mètre cube de béton de moins que s'il ne s'était rien passé. Et si l'on songe à la responsabilité qui pèse sur le constructeur, à la ruine morale et matérielle par laquelle se solde une catastrophe pour les responsables, cette confiance des techniciens dans ce matériau est tout à fait rassurante.

» Il en est ici comme des accidents d'automobiles : ce n'est pas parce que chaque dimanche est marqué sur la route par des morts et des blessés qu'il sort des usines un véhicule de moins et chacun comprend que ce ne sont pas quelques fous ou quelques imprudents qui peuvent faire perdre à la société tout entière le bénéfice d'un progrès évident.

» Que ces accidents comportent des enseignements, nul n'en disconvient. L'analyse des folies et des imprudences est, au contraire, précieuse pour les sages, et les réfléchis, mais déjà cette analyse ne fait que confirmer des résultats acquis : ce sont toujours les mêmes causes qui reviennent et produisent les mêmes accidents, et l'on peut dire que maintenant dans le monde du bâtiment, le béton armé, qui n'offre plus de mystère, n'est plus discuté.

» Donc le béton armé triomphe. Mais on pourrait presque dire que son triomphe est trop complet.

» D'une part, en effet, le grand public, ébloui par les difficultés vaincues, voit partout le ciment armé ; il le voit dans toutes les hardiesses réalisées, il le voit également dans toutes les catastrophes ; tout ce qui est extraordinaire dans la construction, en bien ou en mal, lui est attribué. Or, le béton armé ne mérite « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité », et il se trouve précisément que, dans le seul écroulement qui ait été catastrophique (celui de Vincennes), il n'était pour rien, cet effondrement ayant été causé par l'écrasement d'une pile de maçonnerie.

» D'autre part, il faut bien dire que le ciment armé permettant beaucoup de hardiesses, on ne se fait pas faute de les lui demander toutes. On ne compte plus les propriétaires ou les décorateurs qui, pour des commodités d'agencement ou des raisons d'esthétique, veulent ici supprimer des piliers, là réduire des épaisseurs de poutre, bref forcer l'entrepreneur à des imprudences, imprudences que celui-ci doit avoir le caractère et l'énergie de refuser.

» Les constructeurs sérieux : ils forment la très grosse majorité, mais ils n'attirent pas l'attention et ce sont les autres qui se font remarquer ».

» À quoi donc reconnaît-on ces constructeurs et quelles qualités doivent-ils posséder ? Les uns vous diront que le béton étant quelque chose d'ésotérique et relevant des mathématiques supérieures, il faut au moins être sorti major de nos grandes écoles pour avoir le droit de s'en occuper ; les autres vous assureront qu'en dehors de la pratique assidue des chantiers, il n'y a point de salut. Enfin, certains, faisant preuve d'un éclectisme élégant, grouperont autour d'une grosse banque quelques ingénieurs et architectes dont le parchemin est à peine séché, avec quelques tâcherons roublards, et vous affirmeront que c'est là le type de la grande entreprise moderne. La vérité est plus simple, mais elle peut être plus difficile à réaliser : il faut tout simplement connaître son métier, l'aimer et l'exercer en conscience.

» Et pour le connaître il faut l'avoir longtemps pratiqué au bureau d'études, cela va sans dire, et pratiqué « sur le tas ». Les constructeurs de cathédrales ne connaissaient pas les intégrales ; ils ont résolu, avec de l'observation et de la réflexion, des problèmes d'équilibre autrement difficiles que celui relatif à un plancher d'habitation. Ce n'est pas à dire qu'il faille se priver de cet outil intellectuel que constituent pour nous les

mathématiques, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles ne suffisent pas toutes seules à former le bon ingénieur.

» Et cette pratique du métier, je puis le dire sans faire tort à d'autres, vous la trouverez surtout dans notre chambre syndicale dont les membres n'ont pas attendu le béton armé pour être des constructeurs avertis. L'art de bâtir, le sens de l'équilibre des masses, l'emploi des mortiers et des bétons, tout cela n'a plus de secret pour eux parce que tout cela leur est familier depuis toujours. Lorsque le béton fut inventé (ironie des choses, par un simple jardinier), ils étaient donc prêts à ajouter ce nouveau procédé à tous ceux qu'ils avaient déjà à leur disposition et à l'appliquer au problème de la construction, suivant les règles de la résistance des matériaux dont ils avaient déjà l'expérience.

Aussi le résultat est là, aucun de nos adhérents ne figure sur la liste des constructeurs dont les ouvrages se sont écroulés l'hiver dernier.

» Malgré ces circonstances favorables et pour satisfaire aux craintes légitimes de l'opinion publique, nous n'avons pas cherché à fuir des contrôles qui s'imposaient et nous les avons organisés nous-mêmes, rendant ainsi officielles, par une discipline librement consentie, des vérifications de calculs et des épreuves d'échantillons de matériaux qui sont de pratique courante sur tous nos chantiers.

» C'est là l'idée primitive du bureau Securitas, dont on vous a déjà parlé, qui vient d'être créé et qui entre dès à présent dans sa période d'activité. Sa surveillance ne pourra gêner que les imprudents et les insoucians. Pour les autres constructeurs, rien ne sera changé : il n'y aura qu'une sécurité de plus. »

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 31 mai 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par un bénéfice net de 489.807 fr., auquel il convient d'ajouter le report de l'exercice antérieur de 9.195 fr., soit un total disponible de 499.002 fr.

Le dividende a été fixé à 14 fr. brut par action et le reliquat de 72.060 fr. a été reporté à nouveau.

LES ASSURANCES SOCIALES
M. Raoul Péret à la chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie
(*Le Temps*, 8 février 1930)

M. Raoul Péret, sénateur, ancien ministre, ancien président de la Chambre des députés, a présidé, hier soir, le banquet annuel de la chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie de la ville de Paris.

Après M. Quillery, président de la chambre syndicale, qui a rappelé que, dans le domaine professionnel comme dans celui des œuvres sociales, les maçons furent toujours des précurseurs, qu'il s'agisse des accidents du travail, de la maladie, des retraites, de secours mutuels, d'hygiène de l'enfance, etc., M. Raoul Péret a parlé des crises monétaire, des affaires, de la main-d'œuvre. Il a réclamé une compression des dépenses publiques, et fait remarquer qu'il serait souhaitable que dans le domaine social, on s'habitât à demander moins à l'État et davantage l'initiative privée.

Abordant la question des assurances sociales, l'ancien président de la Chambre a déclaré que si les patrons — que chacun prenne ses responsabilités — avaient fait toujours leur devoir, le législateur n'aurait pas eu à intervenir et nous n'aurions pas

cette loi du 5 avril 1928, d'application difficile, puisqu'elle a dû être complétée par un règlement d'administration publique en 338 articles. Mais, pourquoi ces complications, alors que la mutualité — qui rend les mêmes services que les assurances sociales — est toute clarté, toute simplicité, toute économie, grâce à la gestion désintéressée de ses 70 caisses autonomes par les intéressés eux-mêmes ? Aussi les mutualistes ont-ils pris la tête du mouvement, pour obtenir que la loi soit modifiée et appliquée dans le cadre de la mutualité. À quoi bon regarder toujours à l'étranger ? Chaque peuple a son caractère, ses mœurs, ses traditions, lesquels ne sont pas le caractère, les mœurs, les traditions du peuple voisin. Quoi qu'il en soit, en France, nous ne voulons pas être caporalisés et nous demandons que l'on « construise les assurances sociales avec des matériaux français ».

Valeurs d'actualité
Société financière d'exploitations industrielles [Goudchaux]
(*Le Journal des chemins de fer*, 1^{er} juin 1930)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Financ._Exploit._Indus.pdf

Le portefeuille actuel de la Financière d'Exploitations Industrielles comprend des actions Aciéries du Nord, Automobiles Postales, Établissements Quillery, Usines métallurgiques de la Basse-Loire et Cie industrielle de matériel de transport.

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 9 juin 1932)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1931 se soldant par un bénéfice net de 1.361.673 fr. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible atteint 1.718.367 fr. Le dividende a été fixé à 17 fr. 50 brut par action, soit net 14 fr. 70 au nominatif et 14 fr. 34 au porteur, payable à partir du 25 juin.

Établissements Quillery
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 avril 1933)

Bénéfice d'exploitation pour 1932 : 2.126.000 fr. contre 3.032.375 fr. Bénéfice net : 850.000 fr. contre 1.361.673 fr. Dividende proposé : 15 fr contre 17 fr. 50. Un reliquat de 665.000 fr. sera reporté à nouveau.

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 se soldent par un bénéfice net de 969.000 francs contre 850.718 fr. en 1932. Le conseil proposera le maintien du dividende à 15 fr. brut par action.

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 25 mai 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier, sous la présidence de M. Mathieu Goudchaux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933, présentant un solde bénéficiaire net de 969.383 fr., qui forme, avec le report antérieur de 665.253 fr., un total disponible de 1.634.636 fr. Le dividende a été fixé à 15 fr. par action, payable à partir du 28 juin, à raison de 12 fr. 45 net au nominatif et 11 fr. 82 au porteur. Un reliquat de 767.658 fr. a été reporté à nouveau.

Le comte Ph. de Ségur, administrateur sortant, a été réélu.

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1935)

Les comptes de l'exercice 1934 qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 23 mai font apparaître un bénéfice net de 797.000 francs contre 969.383 fr. pour l'exercice 1933.

Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 14 fr. brut, au lieu de 15 l'an dernier.

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*Le Temps*, 8 mai 1935)

Le bénéfice net de l'exercice 1934 est de 797.442 francs contre 369.383 francs. Le solde disponible est de 1.566.100 francs. Le dividende sera ramené de 15 à 14 francs.

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*Le Journal des débats*, 4 juin 1936)

L'exercice 1935 se solde par un bénéfice net de 506.511 fr. contre 797.442 fr. en 1934. Le conseil proposera de ramener le dividende de 14 fr. à 12 fr. par action.

Établissements Quillery
(*La Journée industrielle*, 27 juin 1936)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1935 un solde bénéficiaire de 506.511 fr. qui, ajouté au report de l'exercice précédent, donne pour le compte général de profits et pertes un solde créditeur de 1.282.831 fr.

Le dividende, payable à partir du 10 juillet, a été fixé comme il suit : actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 24 % (au porteur ou nominatives depuis moins de six mois à la date du paiement du dividende) ; au porteur, 8 fr. 49 ; nominatives, 9 fr. 12 ; actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières aux taux réduits (nominatives depuis plus de six mois à la date du paiement

du dividende) appartenant à des personnes morales (taux de 18 %), 9 fr. 84 ; appartenant à des personnes physiques (taux de 12 %), 10 fr. 56.

M. François Dupré, administrateur sortant, a été réélu.

(Travaux nord-africains, 2 juin 1937)

Écrire Établissements QUILLERY, 17, rue Roumieux, Alger

Les conflits du travail
La fermeture des chantiers dans le bâtiment parisien
(Le Journal des débats, 21 juin 1937)

On sait qu'en raison de la grève purement politique décidée pour demain après-midi par le Comité régional des ouvriers du bâtiment, le groupe des Chambres syndicales du bâtiment a décidé de fermer les chantiers et ateliers le mardi 22 juin. M. Quillery, président du groupe, a fait à ce sujet une déclaration dans laquelle il justifie l'attitude des patrons qui sont, depuis le mois d'octobre, victimes pour la septième fois des agissements des meneurs extrémistes de la C. G. T. M. Quillery déclare notamment :

« En un mot, les patrons du bâtiment, qui n'ont nullement repoussé dans leur principe et dans leur application saine les mesures légales et les contrats collectifs destinés à améliorer le sort de leurs collaborateurs de toutes catégories, sont résolus à ne pas laisser l'anarchie et le désordre s'implanter plus longtemps dans leurs chantiers et ateliers. »

Annuaire industriel, 1938 :

QUILLERY (Soc. des Établ.), 10 et 12, r. du Capitaine-Ménard, Paris, 15^e. T. Vaug. 06-01. Ad. t. Yrquillery-Paris-60. Chèques post. Paris 391-10. Soc. an. cap. 5.000.000 fr. — Adm. dél. : M. Henri Quillery, ing. A. et M.

Entreprise générale de béton armé. Fondations, pieux, planchers, terrasses, silos, magasins, entrepôts. Construction industrielles et rurales. Constructions d'usines. Construction et aménagement d'haras. Réservoirs, murs de soutènement. Cuves à vin, à cidre, à alcool. Appontements, ponts et passerelles (43090).

Établissements Quillery
(La Journée industrielle, 30 juin 1938)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1937, se soldant par un bénéfice de 255.706 francs. Compte tenu du report antérieur, soit 513.008 fr., le disponible s'élève à 768.714 francs.

Le dividende net, payable le 5 juillet, a été fixé comme suit : actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 26 % : au porteur, 4 fr. 74 ; nominatives, 5 fr. 18 ; actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 16,20 %, 5 fr. 86. Une somme de 405.929 fr. a été reportée à nouveau.

L'assemblée a donné *quibus* de leur gestion aux successions du comte de Lesseps et du marquis de Ségur administrateurs décédés, et a ratifié la nomination de M. Henri Maunoury comme administrateur.

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*Le Temps*, 2 juillet 1938)

Le dividende à été fixé à 7 francs par l'assemblée générale des actionnaires.

CONSTANTINE
Jeudi 1^{er} septembre 1938. 9 h.
(*Travaux nord-africains*, 3 septembre 1938)

SERVICE D'ARCHITECTURE
Concours pour la construction du Lycée de jeunes filles de Constantine.

Noms des soumissionnaires

M. Quillery, 10.776.000 fr., 23 mois.
MM. Fourré et Rhodes, 12.492.463 fr., 12 mois : 12.432.367 fr., 12 mois ;
12.274.803 fr., 12 mois.
M. Perret, 8.878.795 fr. 46. 22 mois.
Grands Travaux de l'Est : 9.553.425 fr., 68, 18 mois ; 9.258.117 fr. 68, 13 mois.
M. Revert. 10.076.608 francs, 28 mois 11.165.770 fr., 28 mois ; 11.972,115 fr., 28
mois ; 10,923.210 fr. 28 mois.
M. Boussiron, 12.141.811 fr. 21 mois.
Grands Travaux de Marseille, 11.680.636 fr. 30. 20 mois.
M. Lang. 9.972.000 fr., 18 mois : 10.114.000 fr., 18 mois ; 10.027.000 fr. 18 mois.

Résultats d'adjudications
ORAN
Octobre 1938
PONTS ET CHAUSSÉES, ORAN
(*Travaux nord-africains*, 2 novembre 1938)

Concours pour l'équipement mécanique et électrique d'un silo à céréales à
Mostaganem

Candidats admis à concourir
2^o) Pour tous les travaux de génie civil que comporte cette construction (2^e lot).
Éts Quillery, 10-12, rue du Cap.-Ménard, Paris

MAIRIE DE L'ARBA
Réfection de l'alimentation en eau potable
(*Travaux nord-africains*, 5 novembre 1938)

Candidats admis à concourir
Éts Quillery, 10-12, rue du Cap. Ménard, Paris

LÉGION D'HONNEUR
Ministère du commerce
Contingent de l'Exposition de 1937
(*La Journée industrielle*, 19 novembre 1938)
(*Le Journal des débats*, 20 novembre 1938)

Officiers
Laurent Quillery, entrepreneur de travaux publics

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*Le Temps*, 24 juin 1939)

Le dividende a été fixé à 8 fr. 28 net pour les actions au porteur par l'assemblée générale des actionnaires.

Société immobilière Paris-Pantin-Garage
(*La Journée industrielle*, 22 janvier 1939)

Cette nouvelle société anonyme a pour objet l'acquisition et l'exploitation d'un immeuble situé à Pantin (Seine), 89, rue de Paris. Le siège est à Paris, 8, rue de Richelieu. Le capital est de 1 million, en actions de 250 francs. MM. Henri Quillery, industriel, 1 bis, rue Gardenat-Lapostol, à Suresnes (Seine), et Charles Audry, 110, boulevard Exelmans, à Paris, ont été nommés administrateurs.

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1939)

L'assemblée ordinaire tenue le 21 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1938, faisant apparaître un bénéfice de 690.821 francs qui forme, avec le report antérieur, un total disponible de 1.096 .750 fr. Le dividende a été fixé à 12 fr. par action payable à partir du 26 juin à raison de 8 fr. 28 au porteur et 8 fr. 76 ou 9 fr. 81 au nominatif.

ÉTABLISSEMENTS QUILLERY
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1939)

Une récente assemblée des actionnaires de cette société anonyme, 8, avenue du Quatre-Septembre, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine), a décidé de porter le capital de 750.000 francs à 4.500.000 francs par l'incorporation audit capital d'une somme de 3.750.000 francs prélevée sur les réserves et transformée en 15.000 actions de 250 francs nominal attribuées aux actionnaires à raison de 5 nouvelles pour une ancienne.

Établissements Quillery
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 avril 1940)

Les actionnaires se sont réunis le 22 avril en assemblées extraordinaire et ordinaire.

L'assemblée extraordinaire a décidé notamment que l'exercice social ayant pris cours le 1^{er} janvier 1939 aura une durée exceptionnelle de huit mois, qui s'est terminée par suite le 31 août 1939.

L'assemblée ordinaire annuelle tenue ensuite a approuvé les comptes de cet exercice faisant apparaître un solde créditeur de 1.597.619 fr. auquel vient s'ajouter le report antérieur de 425.455 fr. donnant un total disponible de 2 023.075 fr. L'assemblée a décidé la mise en paiement de l'intérêt statutaire de 7 % plus un superdividende de 9 fr. à toutes les actions. Le montant net de ce dividende ressort à 11 fr. 68 et 13 fr. 12 au nominatif et à 11 fr. 43 au porteur, il sera mis en paiement le 7 mai prochain.

Il a été affecté en outre 150.000 fr. à la réserve extraordinaire et 919.563 fr. au report à nouveau.

Les résultats de cet exercice de huit mois sont supérieurs à ceux des deux derniers exercices qui avaient été affectés par la hausse des matériaux et des salaires survenue en cours d'exécution de certains marchés traités à forfait.

STÉ MAROCAINE DES ÉTABL. HENRI QUILLERY

AEC 1951-Quillery (Société marocaine des Établ. Henri), av. de la Plage, Aïn-es-Sebaâ (Casa). — Sarl, 21.4.1948, 6 millions fr. — Trav. publ. — Gt : Jean Mouillefarine (Filiale des Établ. Quillery S. A., 30, millions fr., 12, r. du Capitaine-Ménard, Paris).

Établissements Quillery
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 mai 1952)

Une assemblée extraordinaire tenue le 20 mai a décidé l'absorption de la Compagnie Générale des Automobiles Postales et l'attribution à la Société apporteuse de 10.500 actions de 3.000 francs, à répartir aux actionnaires de cette dernière, à raison de 3 Quillery pour 20 Auto postales, et d'un nombre supplémentaire d'actions semblables correspondant à la valeur d'apport des indemnités de dommages de guerre, sur la base de 35 % de leur montant reconnu à l'époque où sera effectuée la fixation de ce nombre d'actions.

Le capital sera porté de 135 à 166 1/2 millions par la seule réalisation définitive de l'apport-fusion ci-dessus et sera augmenté ultérieurement du nombre supplémentaire d'actions à remettre pour solde.

Éts Quillery
[Desfossés 1956/1633]

Goudchaux (Mathieu)[^o/_{oo}][fils d'Edmond (1843-1907), banquier et métallurgiste. Grand officier de la Légion d'honneur. Subit sous l'Occupation l'aryanisation de ses biens : Acières du Nord et CIMT], 204 (Crédit alg.)[à la suite de son oncle Charles Goudchaux (1842-1925), puis du gendre de ce dernier, Maurice Tinardon (1865-1940)], 1633 (pdt Quillery).

Lévy (Jean)[^o/_o], 304 (Société financ. d'exploit. indus.), 983 (pdg CIMT), 1633 (Éts Quillery).

Maunoury (H.), 1633 (Éts Quillery).

Mongin (Louis), 304 (pdg Société financ. d'exploit. indus.), 983 (CIMT), 1633 (Éts Quillery).
Richard (A.), 1633 (Éts Quillery), 2240 (ph Cinéma-Tirage Maurice).

Pailhès (R.), 1633 (dg Éts Quillery).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Barrier (R.), 304 (comm. cptes Financ. Expl. indus.), 1633 (comm. cptes Quillery).
Blanc (R.), 174 (censeur Créd. nat.), 204 (comm. cptes Crédit algérien), 297 (comm. cptes Soc. frse Nvl-Hébrides), 377 (comm. cptes Ch. fer Damas-Hamah), 569 (comm. cptes Minière du Congo frs), 1023 (comm. cptes Delattre et Frouard), 1240 (comm. cptes Fulmen), 1241 (comm. cptes SAFT), 1291 (comm. cptes Cie des lampes), 1453 (comm. cptes Verre Triplex), 1457 (comm. cptes Verreries de Cognac et de Carmaux), 1460 (comm. cptes Expl. verrière Beauce-Bourgogne), 1456 (comm. cptes Verr. bouteilles Nord), 1461 (comm. cptes Verrerie de la Brie et du Bugey), 1633 (comm. cptes Quillery), 2123 (comm. cptes suppl. Familia), 2124 (comm. cptes Prisunic), 2129 (comm. cptes suppl. Galeries parisiennes).

SIÈGE SOCIAL : Paris, 10-12, rue du Capitaine-Ménard. Tél. VAU. 06-01.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en décembre 1920. pour une durée de 50 ans.

OBJET : L'étude, l'exécution, l'entreprise de tous travaux publics ou privés, en ciment ou en béton armé. comme en tous autres matériaux.

CAPITAL SOCIAL : 166.500.600 fr., divisé en 55.500 actions de 3.000 fr. À l'origine, 1 million. divisé en 10.000 actions de 100 fr., dont 2.500 attribuées en rémunération d'apport à M. Quillery. Porté en 1925 à 2 millions, en décembre 1928 à 5 millions. Porté en 1946 à 15 millions par création de 100.000 actions nouvelles de 100 fr. attribuées gratuitement (2 nouv. pour 1 anc.). Porté en 1947 à 30 millions par l'émission à 110 fr. de 150.000 actions nouvelles de 100 fr. (1 pour 1). Porté en 1948 à 60 millions par émission à 550 fr. de 60.000 actions nouvelles de 500 fr., les actions anciennes de 100 fr. étant regroupées en actions de 500 fr. Porté en 1949 à 90 millions par l'émission à 540 fr. de 60.000 actions de 500 fr. (1 pour 2), puis à 117 millions par incorporation de réserves et élévation de 500 à 650 fr. du nominal des 190.000 actions. Porté en 1950 à 135 millions par élévation du nominal à 750 fr. Regroupement en titres de 3.000 fr. à partie du 19 février 1951. Porté en 1952 à 166.500.000 fr. par création de 10.500 actions nouvelles de 3.000 fr. attribuées à la Cie générale des automobiles postales* (apport fusion).

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale. 7 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : prélèvements facultatifs pour réserves, amortissements ou reports. Sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actions.

LIQUIDATION : Après remboursement du capital, le reliquat net aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : B.N.C.I. ; MM. Goudchaux et Cie, 61, boulevard Haussmann, Paris.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 33 (18 juin 1951), 85 et 340 fr. ; 34 (30 juin 1952), 425 fr. ; 35 (10 juillet 1953), 460 fr. ; 36 (12 juillet 1954), 485 fr. ; 37 (15 juillet 1955), 430 fr.

NOTA : Cette société a absorbé, en 1952. la Cie générale des automobiles postales moyennant attribution de 3 actions Quillery de 3.000 fr., pour 20 actions de 300 fr. Automobiles postales.

	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid. et tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(En francs)
1945	—	2.700	3.807	3.250	1.346	20
1946	—	4.030	5.537	3.000	2.149	12
1947	—	3.860	7.257	3.000	3.966	12
1948	—	8.000	16.212	8.000	8.101	60
1949	—	11.221	29.663	12.089	16.565	70 (1)
1950	—	13.092	88.671	17.933	20358	340 (1)
1951	—	31.464	48.966	23.083	25.666	425 (1)
1952	—	26.841	55.565	21.778	33.747	460 (1)

1953	—	26.300	56.969	20.972	34.995	485 (1)
1954	—	11.550	39.091	8.000	31.042	430 (1)

(1) Net.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	69.234	119.036	119.486	130.794	142.128
Autres valeurs immobilisées	10.270	6.285	10.324	16.421	16.514
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	48.065	162.008	218.138	872.512	219.784
Débiteurs	158.348	250.996	366.203	606.410	469.375
Titres de placement	1.731	855	1.705	1.135	1.135
Disponible	18.160	20.376	13.808	43.574	20.254
	<u>305.768</u>	<u>659.556</u>	<u>729.664</u>	<u>1.070.846</u>	<u>868.190</u>
PASSIF					
Capital	135.000	135.000	166.500	166.500	166.500
Réserves	8.493	67.305	96.177	117.994	139.369
Fonds de renouvellement et provisions	28.540	64.202	60.138	71.920	73.275
Dette à court terme	95.064	254.083	351.284	667.463	449.955
Bénéfices	38.671	48.966	65.565	56.969	39.091
	<u>305.768</u>	<u>659.556</u>	<u>729.664</u>	<u>1.070.846</u>	<u>868.190</u>

1958 : Michel Jaughey (Banque de Paris et des Pays-Bas, vieil allié des Goudchaux), devient administrateur de Quillery



scriponet.com

Action de 1960 : à gauche, la signature de Mathieu Goudchaux.

Établissements Quillery

(L'Information financière, économique et politique, 26 novembre 1959)

L'assemblée extraordinaire du 24 novembre a approuvé provisoirement la convention complémentaire intervenue avec les liquidateurs de la Cie générale des automobiles postales.

Cette convention détermine la rémunération de l'apport d'indemnité de dommages de guerre effectué par cette compagnie aux Éts Quillery et prévu lors du contrat d'apport-fusion du 4 avril 1952, apport qui n'avait pu être déterminé à cette époque.

En contrepartie de cet apport complémentaire, il sera créé 1.166 actions de 3.000 francs Quillery, jouissance du 1^{er} janvier 1952, qui seront remises aux actionnaires de la Cie générale des automobiles postales à raison d'une action Quillery pour 60 Cie générale des automobiles postales.

Établissements Quillery

(L'Information financière, économique et politique, 17 décembre 1959)

L'assemblée extraordinaire tenue le 15 décembre a approuvé définitivement l'apport d'indemnité de dommages de guerre fait à la société par la Compagnie générale des automobiles postales, de même que l'augmentation du capital à 169.998.000 francs.

D'autre part, l'assemblée a autorisé le conseil à effectuer le regroupement et l'échange des actions composant le capital en titres de 10.000 fr. Après cette opération, le capital sera divisé en 16.998 actions de 10.000 fr.

Enfin, l'assemblée a autorisé le conseil à porter éventuellement le capital, en une ou plusieurs fois, à 600 millions de francs, par incorporation de réserves ou émission d'actions de numéraire.

1960 : LA COMPAGNIE DU NORD (ROTHSCHILD)
RACHÈTE LA FINANCIÈRE D'EXPLOITATIONS
INDUSTRIELLES (GOUDCHAUX), HÉRITANT DE SA
PARTICIPATION DANS LES ÉTS QUILLERY

1968 : BERNARD JOUANNAUD RACHÈTE QUILLERY

1976 : QUILLERY RACHÈTE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE
CONSTRUCTION (entreprise de bâtiment entrée à la
Libération dans le groupe Rothschild)

WW 1979 :

DAMELON (Pierre)* président-directeur général de la société Cegebat G.P. puis de la société Irba-G P. (industrialisation rationnelle du bâtiment), (1970-1976), président (depuis 1976), de l'Entreprise générale industrielle et président-directeur général (depuis 1976) de la Société nationale de construction, président-directeur général (depuis 1977), des Entreprises Quillery.

WW 1979 :

DELOCHE de NOYELLE (Pierre), industriel. Né le 5 oct. 1910 à Paris. Fils de Georges Deloche de Noyelle, industriel et de Mme née Marthe Monod. Mar. le 14 octobre 1936 à Mlle Béatrice Monnier (4 enf. : Gérard, Alain [cardiologue tiers-mondiste], Bertrand, Patrick). Études : Lycée Janson-de-Sailly à Paris. Dipl. : ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures. Carr. : ingénieur aux Automobiles Peugeot (1936-1947), directeur des Éts Nicolle (1948-1951), directeur général adjoint des Éts Hotchkiss (1951-1959), directeur général (1958-1972) de la Société anonyme Peugeot et Cie à Levallois-Perret devenue (1966) Aciers et Outillage Peugeot* dont il est président du conseil de surveillance (depuis 1972), président du conseil de surveillance des Outillages Peugeot (depuis 1972), président-directeur général (1973) de la Société Quillery, administrateur de la société Quillery (1978), administrateur de la société Peugeot-Japy (1978), administrateur de la société Fichet-Bauche*. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite. Adr. : prof., 102, rue Danton, 92300 Levallois-Perret ; privées, 32, rue Michel-Ange, 75016 Paris et Le Roc, Saint-Gervais-les-Bains, 74190 Le Fayet.

WW 1979 :

GETTEN (Jacques)[/ox], ... Né le 14 juillet 1924 à La Rochelle (Ch.-Mar.). ... secrétaire général chez MM. de Rothschild frères (1956-1968), directeur général adjoint de la Banque Rothschild... administrateur ... de la Société nationale de construction...

WW 1979 :

JAUGEY (Michel), directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas* > adm. Quillery (depuis 1958).

Marin-Darbel (Georges) [x/00] : Jaeger, Luchaire, ACEC, Japy frères, Moisant-Laurent-Savey, + Banque Martin-Maurel, CIAVE (v.-pdt), Quillery.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

- QUILLERY, SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE MATÉRIEL DES ENTREPRISES

ACTIONNAIRES	
QUILLERY (S.A. DES ENTREPRISES)	99,71
détenu par QUILLERY ST-MAUR (ENTREPRISES)	

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

- QUILLERY, SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE MATÉRIEL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

ACTIONNAIRES	
QUILLERY (STÉ GÉNÉRALE ENTREPRISES)	99,71
détenu par QUILLERY ST-MAUR (ENTREPRISES)	99,99

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

- QUILLERY, SOCIÉTÉ ANONYME DES ENTREPRISES

ACTIONNAIRES	
QUILLERY ST-MAUR (ENTREPRISES)	99,99
détenu par NORD (CIE DU)	11,99
PERSONNES PHYSIQUES	Solde

PARTICIPATIONS	
QUILLERY (AUXILIAIRE MATÉRIEL ENTREPRISES)	99,71
SOGEMATR (GESTION MATÉRIEL TRAIT.)	50,00
SAPEM (AUXILIAIRE EXPLOIT. MATÉRIEL)	98,48
TIZI-OUZOU (STÉ AUXILIAIRE MAT.)	96,00

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

- QUILLERY, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

ACTIONNAIRES	
QUILLERY ST-MAUR (ENTREPRISES)	99,99
détenu par NORD (CIE DU)	11,99
PERSONNES PHYSIQUES	SOLDE

PARTICIPATIONS	
QUILLERY (AUXILIAIRE MATÉRIEL GÉNÉRALE ENTREPRISE)	99,71
SOGEMATRI (GESTION MATÉRIEL TRAIT.)	50,00
SOLGEC (LYONNAISE DE GÉNIE CIVIL)	93,85
WAGNER ET CIE	99,67

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

• **QUILLERY SAINT-MAUR, ENTREPRISES**

8-12, AVENUE DU 4 SEPTEMBRE, 94100 ST-MAUR-DES-FOSSÉS

ACTIONNAIRES

NORD (CIE DU) 11,99
PERSONNES PHYSIQUES SOLDE

PARTICIPATIONS

QUILLERY (STÉ NATIONALE CONSTRUCTION) 74,99
qui détient ENTREPRISE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE (EGI) 43,30
QUILLERY (S.A. DES ENTREPRISES) 99,99
qui détient QUILLERY (AUX. MATÉRIEL ENTREPRISES) 99,70
SOCEMATRI (GESTION MATÉRIEL TRAIT.) 50,00
QUILLERY (STÉ GÉNÉRALE ENTREPR.) 99,99
qui détient QUILLERY (AUX. MATÉRIEL GÉNÉRALE ENTRE) 99
SOCEMATRI (GESTION MATÉRIEL TRAIT.) 50,00
QUILLERY (STÉ IMMOBILIÈRE) 99,99
S.B.M.-A.C.V., SCHMID VALENCIENNE 45,67

1982 : NATIONALISATION DE ROTHSCHILD : participation reprise par Suez

LE GROUPE SAOUDIEN DALLAH PREND 40 % DE S.N.C.-QUILLERY

(*Le Monde*, fin février 1982)

Le 24 février 1982 a été ratifié l'accord de prise de participation minoritaire dans le capital de la Société nationale de construction Quillery par un groupe investisseur étranger, Sabot Investments B.V.

Cette prise de participation consiste dans la souscription à une augmentation de capital de 50 millions de francs, le portant ainsi à 173.388.500 fr., et dans l'achat d'actions détenues par la société mère [Quillery-Saint-Maur]. Ainsi, le nouveau groupe entre pour 40 % dans le capital de S.N.C.Q., une des premières entreprises françaises de bâtiment-génie civil. Elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs et emploie 8.000 personnes.

Depuis plusieurs années, Quillery maintient un rythme très élevé de progression annuelle de sa production : entre 1975 et 1981, son chiffre d'affaires a quadruplé. Cette croissance a été assurée exclusivement par autofinancement, l'endettement à moyen et long terme diminuant en valeur relative.

Implantée dans presque toutes les régions de la métropole, [ainsi qu'aux Antilles](#), Quillery possède des références de premier ordre dans les principaux domaines d'activité de la branche bâtiment-génie civil, comme par exemple : les échangeurs d'autoroutes dans la région parisienne et à Nice, les lignes de métro à Marseille, le puits

d'extraction de 1.100 m de profondeur pour les Houillères de Provence à Gardanne, les centrales nucléaires de Nogent-sur-Seine et Cattenom, etc.

Jusqu'à présent, le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation représente encore une part faible de son activité globale, car les moyens techniques, commerciaux et financiers ont été entièrement mobilisés pour le développement sur le marché national.

La nouvelle prise de participation apporte à QUILLERY le complément de moyens nécessaire à l'extension de sa zone d'activité à l'étranger.

SABOT INVESTMENTS B.V. est une société de droit hollandais contrôlée par des investisseurs étrangers ayant de nombreux intérêts aux États-Unis, au Moyen-Orient, en Afrique et en Australie. L'activité de ces investisseurs se concentre principalement dans l'ingénierie, la maintenance et la construction. Ils n'ont pas d'activité commerciale, industrielle ni financière en France.

SABOT INVESTMENTS B.V. ne participera pas à la direction de la S.N.C.Q., mais sera représentée au conseil d'administration de celle-ci. S.N.C.Q. continuera son activité dans les mêmes conditions et avec les mêmes équipes que jusqu'à présent.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

— Pour la SOCIÉTÉ NATIONAL DE CONSTRUCTION QUILLERY :

M. Ionel SILBERMAN, Tél. : 886-11-49 ;

— Pour SABOT INVESTMENTS B.V. :

M. Gerald L. PARSKY.

Cabinet GIRSON, DUNN et CRUTCHER,

1776 G Street, N. W.

WASHINGTON, D.C. 20006. Tél. : (202) 789-8520.

Représenté à Paris par le même cabinet GIBSON, DUNN et CRUTCHER, 104, avenue Raymond-Poincaré.

Quillery actualités, n° 31, février 1983 :

Directeur SOLGEC, Lyon : Philippe Bertin-Hugault (depuis juin 1981).

Directeurs export : MM. Pierson d'Autrey et Yves Couffrand.

Quillery pense maintenir son activité en 1983
(*Le Moniteur*, 6 mai 1983)

En espérant que les marchés à l'exportation redémarreront...

LES GRANDES ENTREPRISES qui ont opéré, ces dernières années, l'essentiel de leur diversification, réussi leur implantation sur l'ensemble de l'Hexagone, amorcé un virage important sur des marchés étrangers où elles étaient peu présentes, rationalisé leur gestion, leurs chantiers, leurs méthodes de construction... peuvent-elles aujourd'hui aller plus loin encore pour développer, en volume, leur activité ? Bon nombre d'entre elles savent que, malgré un carnet de commandes globalement bien garni, leur activité sera, souvent, tout au plus maintenue, en raison de gros contrats reportés ou annulés. Autant de dérapages qui freinent leurs investissements...

C'est le cas du groupe Quillery dont la force réside, d'une part, dans le développement de son réseau d'agences et de filiales sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, sur son activité, qui couvre la quasi-totalité des secteurs de la construction : logements neufs (individuels et collectifs), sociaux et privés, réhabilitation (7 à 8 % du c.a.), constructions publiques, hôpitaux, usines, TP terrestres et maritimes, travaux souterrains, génie civil...

L'an dernier, le groupe a réalisé au total un c.a. légèrement inférieur à 3 milliards, du même ordre que celui de 1981, soit une perte, en volume, équivalent au taux de l'inflation.

« Pour la première fois en 1982, commente Lionel Silberman, directeur administratif et financier du groupe, nos prévisions ne se sont pas vérifiées ; cette année, nous tenterons de maintenir notre activité en volume, en espérant que le marché à l'exportation redémarrera... »

L'export : 10 % du chiffre global

La part export du groupe est cependant encore faible, le développement effectif de l'entreprise ne remontant qu'à six ou sept ans : 10 % à l'heure actuelle du c.a. global. Il est présent surtout au Maghreb, en Égypte, mais démarre des activités en Arabie Saoudite [et prospecte l'Afrique occidentale](#). Une déception toutefois : au Venezuela, en raison des mesures protectionnistes prises par les professionnels de ce pays, où il avait créé une entreprise en association avec des partenaires locaux.

Dans l'Hexagone, Quillery intensifie sa prospection, en dépit du marasme de la construction : réhabilitation, logement social (actuellement, il est pratiquement attributaire d'un important programme-cadre d'HLM)... En revanche, sa branche « Promotion privée » souffre toujours de la crise de l'immobilier.

« La clientèle traditionnelle, souligne M. Guy Berthier, directeur général adjoint des entreprises Quillery, ne suffit plus ; pour élargir le cercle de notre clientèle, nous devons renforcer notre action commerciale et aller au-devant des besoins... »

En outre, Quillery n'a pas relâché son effort en ce qui concerne les grands projets urbains : après avoir participé aux travaux du parc d'expositions de Villepinte, mis en chantier des immeubles à la Défense (CB 19, CB 15 ...) pour la SEERI, des logements et bureaux au Forum des halles, ainsi que le centre commercial de Bonneveine, à Marseille, pour MAB, la reconstruction de la caserne du génie à Vincennes, le contournement de l'autoroute de Nice, l'usine de retraitement des déchets de La Hague... il suit de très près les projets de l'Exposition universelle dont il espère des retombées sur son activité.

Bâtiment et travaux publics : les 120 ans de Quillery (*Le Figaro*, 23 novembre 1983)

Comment résister face à la crise ? Un exemple de solution est donné par le groupe de bâtiment et travaux publics Quillery, qui a célébré hier officiellement son 120^e anniversaire.

Des effectifs de huit mille personnes, un chiffre d'affaires de trois milliards de francs en 1983 (2,8 en 1982), des capitaux propres de deux cent vingt millions de francs, voici en quelques chiffres comment on peut caractériser Quillery. Une entreprise qui reste familiale [?] pendant près d'un siècle et a été reprise en 1968 par l'actuel président et principal actionnaire, Bernard Jouannaud.

Depuis cette date, elle acquiert un nouveau dynamisme : absorbant plusieurs entreprises régionales, elle passe d'une implantation limitée à la région parisienne et la Normandie à une présence dans toutes les régions de France (où elle compte en ce moment cinq cents chantiers en activité). En même temps, elle élargit son domaine d'action au bâtiment civil et industriel, puis aux travaux publics en commençant par la première ligne du métro de Marseille, puis en réalisant des ouvrages d'art de haute technicité.

Quillery, c'est aussi l'entreprise des records dans la profession, comme l'a dit hier Bernard Jouannaud : le pont courbe excentré de Caracas, les tribunes en porte-à-faux du [stade de Casablanca](#), les cheminées les plus hautes (Le Havre), les premiers

réfrigérants pour centrales nucléaires (en Allemagne), le silo précontraint circulaire ayant la plus grande capacité unitaire (dans la Marne), le premier hôpital construit en région parisienne après la guerre, le plus profond puits d'exploitation (Gardanne), le plus court délai d'un réfrigérant de 132 m. (neuf mois).

Actuellement, [Quillery vient d'emporter un contrat d'un milliard quatre cents millions de francs pour le complexe de santé militaire d'Alger](#). Il souhaite se développer davantage à l'exportation pour y réaliser 25 %, puis 40 % de son chiffre d'affaires.

Quillery : l'espoir repose sur l'export et la maintenance
par Nathalie Seyer
(*Les Échos*, 5 juillet 1983)

IL y a aujourd'hui plus d'un an qu'à défaut de la Sobeia (groupe Saint-Gobain), le groupe Quillery a laissé Sabot Investments, société néerlandaise à capitaux saoudiens, prendre 40 % du capital de la Société nationale de construction Quillery, celui du holding (Entreprise Quillery Saint-Maur) étant réparti entre le P.-D.G., Bernard Jouannaud, et l'équipe dirigeante (85 % au total) et la Compagnie financière Suez (15 %), qui a repris la participation du groupe Rothschild. Une telle association avec un partenaire apporteur de capitaux devrait être, pour l'entreprise de BTP (2,8 milliards de chiffre d'affaires TTC en 1982, 7.000 salariés), un moyen d'obtenir un renforcement de sa structure financière et un coup de pouce sur les marchés étrangers.

Sur le premier point, les dirigeants de l'entreprise affichent une certaine satisfaction : « En matière capitalistique, nos actionnaires ont été d'une correction absolue », reconnaît Bernard Jouannaud. En revanche, sur le second, une certaine désillusion se fait jour : « Nous sommes un peu déçus par les retombées industrielles », soupire le président... Le regret d'une alliance avec un groupe français de BTP plus puissant ne semble pas lointain.

En tout état de cause, l'export compte pour une part encore très limitée du chiffre d'affaires, autour de 10 % en 1982 ; autant cette année. Mais l'espoir est de la porter de 25 à 30 % sous deux à trois ans, puis d'atteindre sous cinq ans un chiffre d'affaires de 4 à 5 milliards de francs constants 1983, dont 2 milliards à l'étranger.

En fait, tout le pari de Quillery est là. Ne croyant plus aux possibilités d'expansion du marché français (où il réalise 40 % de son activité en génie civil et 60 % en bâtiment), c'est sur l'étranger que le groupe mise pour son expansion et ce, avec un certain décalage dans le temps par rapport à des groupes plus importants.

Or, la taille même de l'entreprise (une des rares « grosses moyennes » de l'Hexagone), l'oblige à viser un nombre limité de cibles géographiques, [en l'occurrence le Maghreb \(Maroc, Algérie, Tunisie\)](#), le Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Égypte, Liban) et l'Afrique noire (Cameroun et Congo Brazzaville).

Mais aussi à ne prendre seule que des contrats de taille unitaire « limitée ». [Le complexe de santé militaire de 1,4 milliard de francs dont vient de passer commande le ministère de la Défense algérien à Quillery constitue sans doute cette limite](#). À moins, bien sûr, que le capital de Quillery ne se trouve à nouveau modifié, celui du holding en particulier, ce qui devrait logiquement être fait, peut-être en accord avec la Compagnie financière Suez, avant les 65 ans de l'actionnaire principal, Bernard Jouannaud, c'est-à-dire avant juillet 1987...

En attendant, la société poursuit une politique de renforcement de son activité travaux publics en France au détriment du logement, en estimant les TP un créneau « plus technique où la concurrence est un peu plus faible.

Mais elle souhaite aussi se positionner de plus en plus fortement dans le domaine des hôpitaux clés en mains à l'exportation. Et projette de développer, également à

l'étranger, une activité de maintenance de toutes sortes de bâtiments, en association avec des sociétés locales. En espérant trouver ainsi la rentabilité (le groupe dégage un cash-flow d'environ 3,6 % du chiffre d'affaires) à l'étranger, notamment à l'aide de cette diversification.

Quillery trouve sa voie à l'exportation (*Le Moniteur*, 15 juillet 1983)

Le groupe jouera le rôle d'ensemblier pour un complexe hospitalier de 1,4 milliard de francs en Algérie

UN CONTRAT « clé en main » de 1,4 milliard de francs en Algérie ! « Petit » parmi les « grands » du BTP français, le groupe Quillery ne souffre d'aucun complexe. Malgré un c.a. de 2,8 milliards en 1982, en hausse de 7 % par rapport à 1981 et un bénéfice net de 10 millions en 1982 contre 17 millions en 1981, M. Bernard Jouannaud, le p.-d.g. du groupe, regarde désormais l'avenir avec optimisme, du moins pour ce qui est de l'exportation¹.

Faute d'avoir trouvé un partenaire français, il y a un an, les dirigeants de Quillery, qui viennent de célébrer le 120^e anniversaire de l'entreprise, semblent s'être satisfaits, pour le moment, de la prise par un groupe d'investisseurs étrangers (sous l'étiquette néerlandaise de Sabot Investments B.V.) de 40 % du capital de la Société nationale de construction Quillery, dont l'actionnaire principal est la société holding Quillery Saint-Maur, toujours contrôlée par M. Bernard Jouannaud². Certes, admet ce dernier, les retombées industrielles de cette participation ont été minces, mais, du moins, les actionnaires lui ont-ils laissé les mains libres.

Une orientation récente vers l'étranger

Mobilisés encore l'an dernier par le développement du groupe Quillery en France, les moyens avaient, jusque-là, manqué pour atteindre une dimension internationale.

Le réseau des filiales et agences en France a été densifié, les activités ont été diversifiées pour couvrir tous les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Accentués par la récession, les risques de ralentissement de la croissance de l'entreprise (c.a. multiplié par 20 depuis 1968) ont incité ses dirigeants à s'orienter vers les marchés extérieurs.

En 1982, quelques contrats ont été obtenus : [au Maroc](#), en Égypte (construction d'un centre de recherches islamiques : 40 millions), [au Congo \(construction du siège de la filiale d'une banque : 30/40 millions\)](#). Les références de Quillery en matière hospitalière (60 hôpitaux déjà construits représentant 12.000 lits) lui ont valu d'être [retenue pour la construction d'un centre hospitalier au Maroc et d'un autre au Bénin et d'être consultée pour des opérations au Cameroun](#), en Égypte, en Arabie Saoudite et en Malaisie.

Un complexe de santé militaire

Quillery vient de confirmer amplement cette vocation en signant, à la fin du mois dernier, un contrat « clé en main » d'un montant de 1,4 milliard avec le ministère de la défense nationale d'Algérie.

Après un concours international lancé au début de l'année et les étapes de la préqualification, le projet du groupe Quillery a finalement été retenu pour la

¹ Voir « Le Moniteur » du 6 mai 1983 (p. 45).

² Voir le supplément « Magazine » au « Moniteur » du 8 mars 1982 (p. 16).

construction d'un complexe de santé militaire. Celui-ci comprendra un centre hospitalier universitaire de 800 lits, une école supérieure de santé, 300 logements et un complexe sportif.

« Les négociations ont été assez rapides, explique Lionel Silberman, directeur administratif et financier de Quillery. La commission polyvalente, qui regroupait notamment des représentants des ministères algériens de la défense, de la santé, du Plan et des finances, avait la volonté de commencer les travaux assez rapidement. »

De fait, la première pierre symbolique devrait être posée sur le site retenu, près d'Alger, à la fin du mois d'août, même si les travaux ne débutent réellement qu'au cours du troisième trimestre. La part rapatriable de ce contrat est de 60 %, soit 840 millions ; elle sera financée à 85 % par des crédits acheteurs français.

Exporter son savoir-faire

La taille « moyenne » du groupe Quillery (7.000 salariés) est-elle suffisante pour réaliser ce type de grand chantier ?

« Oui, répond M. Silberman. Notre activité export représentait un peu moins de 10 % de notre chiffre d'affaires l'an dernier. En 1983, cette part devrait passer à 15 ou 20 %, et l'objectif est d'atteindre 20 à 30 % d'ici à deux ou trois ans. La réalisation de ce contrat de 1,4 milliard en Algérie, où nous avons déjà travaillé de 1976 à 1980, sera, en fait, étalée sur trois ans et demi. Cela représente un chiffre d'affaires de 400 millions par an pour cette seule affaire, soit 15 % de notre activité annuelle actuellement. » De plus, Quillery aura une responsabilité d'ensemblier : 20 à 25 % de ce contrat concernant des équipements médicaux et la formation du personnel médical. Et 40 à 50 % des travaux seront vraisemblablement sous-traités. C'est dire que le montant de ce contrat n'effraie pas Quillery.

Toutefois, ses dirigeants semblent bien conscients que les succès à l'exportation sont liés à des projets qui offrent certaines particularités, soit par leur taille, soit par la maîtrise d'un savoir-faire, d'une organisation de chantier ou par le rôle d'ensemblier qu'ils requièrent. Selon M. Jouannaud, en plus des constructions hospitalières, « Quillery s'attachera à exporter son savoir-faire dans les domaines qu'elle maîtrise déjà en France comme, par exemple, les travaux souterrains et maritimes, les ouvrages d'art, les usines. L'effort de prospection et d'étude sera accru pour détecter les créneaux qui correspondent à ces critères ».

Pour son activité bâtiment, Quillery attend, au sein d'un groupement d'entreprise, un contrat de 2.000 logements en Algérie, dans le cadre des 28.000 logements prévus. Ces contrats devaient être signés le 15 juillet³.

Lettre ouverte à monsieur le ministre de l'emploi
(*La Vie ouvrière*, 19 mars 1984)

Une délégation syndicale CG T du groupe Quillery a déjà présente, le 3 février, auprès des services du ministère de l'Emploi, les problèmes de son entreprise.

En effet, pour s'en tenir à la SNC Quillery-Nord, il est proposé cinquante-neuf mutations « bidon » au cap de La Hague, mutations avec déménagement payé par l'entreprise... et cyniquement appelée « grands déplacements » pour mieux entrer dans le cadre de la circulaire « Boulin » du 13 novembre 1978. Et à ce propos, nous demandons de nouveau la suppression pure et simple de cette circulaire, dont on fait une application intolérable pour les travailleurs de la construction. L'établissement SNC Quillery-Nord se permet actuellement cinquante-sept licenciements abusifs : refusés par

³ Voir « Le Moniteur » du 8 juillet 1983 (p. 17).

l'inspection départementale du travail. Et pendant le même temps, le travail de maçonnerie est donné en sous-traitance. Un système de travail précaire est mis en place par l'établissement : de juillet à décembre 1983, pour soixante nouveaux embauchés, la durée moyenne de présence dans l'entreprise a été de trois mois dix-huit jours calendaires. À ce jour, le 13 février, la situation s'aggrave. Alors qu'on licencie les maçons Quillery, vingt-six maçons belges, en sous-traitance, se présentent sur un chantier Quillery à Villeneuve-d'Ascq. Pour mieux faire pression sur les travailleurs en France, on importe le chômage de Belgique. De qui se moque-t-on ? Le 13 janvier, la direction affirmait en réunion de CE : « Dans un mois, on en aura fini avec la sous-traitance de maçonnerie. » Le 13 février, vingt-six maçons belges arrivent ! [...]

(*Le Monde*, 3 avril 1984)

Quillery, qui vient de fêter son cent-vingtième anniversaire, est une petite parmi les grosses, avec 2,37 milliards de francs de chiffre d'affaires hors taxes en 1982, et ses bons résultats lui ont permis d'améliorer singulièrement ses fonds propres (+ 69 %) et ses capitaux permanents (+ 56 %) en dégagant une marge brute d'autofinancement de 82 millions de francs. [...]

Chez Quillery, on regarde plutôt du côté du Sud-Est (on installe un bureau en Malaisie), parce qu'on trouve là des besoins, une économie saine, de l'argent, et on se désintéresse plutôt de l'Amérique du Sud, où les marchés, cloisonnés, sont terriblement protégés et où les États-Unis et l'Italie sont puissants.

Représentations à l'étranger
(*Le Moniteur*, 11 mai 1984)

Peut-on, pour exporter, se contenter de répondre aux appels d'offres internationaux ? « Non, répond le directeur administratif et financier. Il faut, presque partout, avoir « en permanence » des gens sur place. » Ces représentations à l'étranger, qui emploieront bientôt près de 200 personnes, prennent des formes très diverses : filiale commune 50 % Quillery 50 % autorités locales au Maroc ; filiales 100 % Quillery au Congo, au Cameroun et au Venezuela ; succursales en Égypte, en Algérie et en Tunisie ; bureau de représentation en Arabie Saoudite.

La perte de 200 MF enregistrée en 1984,
alors que les bénéfices antérieurs n'avaient jamais dépassé 10 MF,
contraint le groupe à abdiquer son indépendance.

SAE-QUILLERY : ENFIN L'UNION ?
(*Le Moniteur*, 11 octobre 1985)

Fin de partie pour les négociations autour de la reprise du groupe Quillery (2,17 milliards de francs de chiffre d'affaires, 200 millions de pertes et 5.500 salariés en 1984) par la Société auxiliaire d'entreprises. Une fois obtenu l'engagement du pool bancaire dirigé par la Société générale pour l'abandon des créances (« Le Moniteur » des 20 septembre 1985, p. 45 et 4 octobre 1985, p. 217), la SAE devait signer un protocole

d'accord avec les pouvoirs publics et les banques avant de reprendre intégralement le capital du holding de Quillery.

La SAE entend, en effet, acquérir les participations de Sabot Investments et d'Indosuez afin de rester seul maître à bord. Le schéma établi par le groupe repreneur devrait ensuite passer par la mise en œuvre d'un plan industriel comportant la [fermeture de certaines agences \(Antilles surtout\) et d'établissements à l'étranger \(Congo\)](#), mais aussi des suppressions d'emplois (limitées à quelques centaines, affirmé-t-on) et une profonde modification des méthodes de gestion.

Pour mener à bien cette opération, la SAE « insufflerait » 150 millions de francs de capitaux dans Quillery, en bénéficiant toutefois de la part des pouvoirs publics de reports de déficits fiscaux en sa « faveur », d'une nouvelle enveloppe de prêts participatifs du FDES pour Quillery et de bons gestes en matière de financement de projets à l'étranger.

1986 (1^{er} JANVIER) : INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES.

S.A.E., rapport 1985, p. 10 et 17 :

À partir de mai 1985, une étude a été menée en vue de la reprise des sociétés du groupe Quillery Saint-Maur. Après de longues négociations, l'opération a pu être concrétisée en janvier 1986. C'est la reprise la plus importante faite en France par SAE.

L'arrivée de Quillery représente un potentiel de chiffre d'affaires de 2 milliards en France et de 0,7 milliard à l'étranger ; elle permet au groupe d'accroître sa compétitivité technique dans certains secteurs du bâtiment et des travaux publics et elle complète sa présence géographique dans certaines régions de France.

Une nouvelle organisation a été mise en place dès janvier 1986 avec comme premier objectif le rétablissement de la rentabilité de ce groupe dans les meilleurs délais.

E Q S M/TP
Entreprises Quillery Saint-Maur

S N C Q
Société nationale de construction Quillery
S.A. au capital de 86.694.250 francs
Siège social : 8-12, avenue du Quatre Septembre - 94100 Saint-Maur

EQ
Entreprises Quillery et Cie

SGEO
Société générale des entreprises Quillery et Cie

EGI
Entreprise générale industrielle

SOLGEC
Société lyonnaise de génie civil et Cie

Chiffre d'affaires consolidé du groupe EQSM/TP: 613 millions de francs.
Centres d'activité : Roubaix, Amiens, Châlons-sur-Marne, Rouen, Paris, Clermont-Ferrand. Lyon, Fort-de-France.

CLEVERTE (maisons individuelles)
Société en nom collectif au capital de 250.000 francs
Siège social : 8-12, avenue du Quatre-Septembre - 94100 Saint-Maur
Centres d'activité : Rouen, Nantes, Clermont-Ferrand, Lyon, Montpellier, Nîmes, Bordeaux.

Henri du Boucher⁴,
président de Quillery
(*Le Figaro*, 25 février 1987)

Opérer le redressement d'une société de travaux publics peut être un exercice périlleux. Pour le jeune président (trente-huit ans) de Quillery, c'est plutôt un jeu, difficile certes, mais qu'il a bien l'intention de gagner. Résolument optimiste et sûr de lui, Henri du Boucher sait très bien où poser ses pions : ingénieur T.P. de formation, il a fait toute sa carrière dans le bâtiment...

Nommé directeur général en septembre 1986, puis président-directeur général de Quillery en janvier 1987, il a aussitôt mis en place une politique de restructuration et de réorganisation commerciale. C'est d'ailleurs là son atout le plus sûr : ouvrir le monde du bâtiment au marketing, en embauchant des jeunes sortis d'une école de commerce. Sa préoccupation majeure ? Rechercher, des hommes dont il a besoin : « des fonceurs et des rigoureux ». Et S'il se dit « passionné prudent » et chaleureux, il est aussi exigeant, intransigeant même, car il s'agit maintenant « de relancer la machine avec des gens qui ont envie de se battre. Le chiffre d'affaires 1986 s'est monté à 3 milliards (pour un effectif de 4.500 personnes) et Quillery le doit en partie à la réalisation du plus grand hôpital existant en Algérie.

L'année 1987 verra l'abandon de la construction à l'étranger et un repli vers l'Hexagone, ce qui devrait normalement affecter le chiffre d'affaires « mais non la marge de rentabilité ». Avec une vingtaine de filiales réparties sur l'ensemble du territoire, Quillery va dorénavant accentuer ses activités dans les grands ouvrages d'art, les centrales nucléaires, les bâtiments publics, les usines, etc.

Faire progresser son entreprise signifie pour Henri du Boucher créer des produits nouveaux, élargir les créneaux de clientèle, développer le conseil aux collectivités locales. Véritable challenge qu'il résume ainsi : C'est bâtir dès maintenant avec une équipe une entreprise à taille humaine. »

EIFFAGE

⁴ Né le 27 octobre 1948, Henri du Boucher est diplômé de l'École spéciale des travaux publics (ESTP) et a commencé sa carrière comme ingénieur d'affaires à la SGE en 1972. Entré chez SAE en 1977, il a pris la direction de Socae-Copreco en 1981. Président de Borie-SAE (1993), puis directeur général de SAE (1993-1994), il pilote la cession à Bilfinger+Berger de Razel dont il préside le directoire (1994-1999). Directeur général (2000), puis président-directeur général (2006) de Sogeprom, le promoteur immobilier du groupe Société Générale.

La crise financière de 1991 permet à Fougerolle de racheter, au printemps 1992, 95 % du capital de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) à travers le holding Eiffage dont J.-François Roverato devient aussitôt PDG.

[Quillery a terminé le pont de Martrou]

par P. H. M.

(*Le Figaro*, 25 avril 1991)

ROCHEFORT

de notre correspondant

Étirée en longueur sur 200 km, la Charente-Maritime souffre d'un enclavement routier chronique. À Rochefort, franchir la Charente [...] a toujours été une préoccupation. Des bacs à vapeur au transbordeur signé, comme à Nantes, par Ferdinand Arnodin, devenu depuis monument historique, en passant par le pont à travée levante de 1967, les précédents ouvrages, n'ont pas pu faire face à l'accroissement de la circulation.

Les premiers bacs ont disparu, le transbordeur construit en 1900 est devenu un monument historique. Quant au pont à travée levante, il sera prochainement démonté. Il était en retard sur son temps. En saison, ses deux voies qui devaient, en outre, se lever pour laisser passer les bateaux, vivaient au rythme d'un intense trafic qui atteignait, sur cette route conduisant de La Rochelle à Royan et à l'île d'Oléron, 38.000 véhicules par jour.

Pour contourner l'obstacle, le conseil général a choisi, en 1985, de construire un viaduc. Comme à Cheviré, 250 m plus au sud, on retrouve, sur l'itinéraire de la route des estuaires, la même solution et la même entreprise : **Quillery, associée cette fois avec Bouygues**, qui a déjà lancé, dans le département de Charente-Maritime, le pont de Ré.

Commencé en juillet 1989, le pont du Martrou, long de 1.200 mètres et à deux fois deux voies, franchit la Charente à trente-trois mètres au-dessus des plus hautes eaux pour ne pas couper la navigation maritime. Avec ses accès, il a coûté 315 millions de francs financés par le département. Il a été mis en service le 1^{er} février dernier, en dépit de travaux rendus difficiles par l'absence d'un sous-sol solide. Il a fallu, en effet, forer trente-huit mètres de vase pour enfoncer les pieux supportant les piles proches de la rivière.

Pour emprunter ce viaduc en béton à la ligne très élégante, les automobilistes, sauf ceux du département, doivent déboursier 30 F. Cependant, les passages sur les ponts voisins d'Oléron et de Seudre sont gratuits depuis le 3 mars dernier.

Fougerolle

Exercice 1991

(*Le Figaro*, 21 mars 1992)

Fougerolle a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires consolidé de 12,4 milliards, contre 11,9 milliards un an plus tôt. Le résultat net part du groupe atteint 401 millions au lieu de 331 millions, grâce à l'amélioration de la trésorerie et des bonnes performances réalisées outre-mer. Le dividende a été fixé à 58,50 francs par action, avoir fiscal compris. Un acompte de 49,50 francs global a déjà été versé en décembre et le solde sera distribué au mois de juin prochain. Quillery, filiale du groupe, vient de créer une filiale à Berlin.

Rachat de Guillaume par Quillery confirmé
(*Le Moniteur*, 19 juin 1992)

Quillery a racheté 70 % du capital de Guillaume à Fougères en Bretagne et va acquérir les 30 % restants dans les deux années qui viennent. Cette PME (BTP et fondations spéciales), dont le P-DG actuel, M. Lendormy, est maintenu dans ses fonctions, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 70 millions de francs avec un effectif de 140 personnes. Ses activités s'étendent en Ile-et-Vilaine, sur la Côte-d'Armor, en Mayenne. Quillery est déjà présent dans l'Ouest au travers de Vezin qui couvre les Pays de Loire et la Bretagne Sud. Le groupe n'a cependant pas repris la société Maisons Guillaume spécialisée dans la construction de maisons individuelles au coup par coup.
